

TRAVAIL SOCIAL : ÉMERGENCE ET TRANSFORMATIONS. PROPOSITION D'UNE LECTURE À PARTIR DE LA QUESTION DU PRÉSENT

Mariagrazia Crocco

Produit pour introduire les journées d'étude « Le travail social et les tâches du présent »¹, ce texte vise à proposer une lecture sur la façon dont le rôle du travail social a pris forme au sein de nos sociétés modernes et contemporaines, « *sociétés marchandes et de droit* » [23, p. 244], au travers de discours, pratiques et dispositifs divers qui se sont déployés tour à tour dans leur présent, en interrogeant la structuration du travail social et en la modifiant.

¹ Les 21-22 mars 2014 à l'Université d'Aix-Marseille. « Les tâches du présent » sont des journées d'étude organisées chaque année depuis 2000 par l'Institut d'Ergologie avec le soutien du Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives. Elles rassemblent entre 150 à 200 personnes en moyenne.

À partir de cet objectif, nous proposons d'articuler les termes « travail social » et « tâches du présent », afin de montrer comment d'une part, le travail social émerge à partir de préoccupations d'ordre politique, économique et social sur un territoire donné, à un moment précis et comment d'autre part, l'analyse du travail social semble être pertinente pour comprendre ses enjeux actuels, ses conditions de possibilités ainsi que ses développements possibles et jamais prévisibles.

Dans le but de mener cet exercice, il convient premièrement de s'arrêter sur l'expression « tâches du présent ». Elle renvoie à un questionnement sur ce que cela implique de se donner des tâches – en tant que citoyens, chercheurs, travailleurs – vis-à-vis de son propre présent. Et dans notre cas, comment le travail social questionne et est questionné par les enjeux de l'actualité ? Comment son émergence s'articule avec les préoccupations et les enjeux (sociaux, politiques, économiques) qui lui sont contemporains ? Dans quels espaces cela peut se discuter, s'analyser et s'étudier ?

Deuxièmement, il s'agit de rappeler les difficultés à définir le travail social et d'indiquer les discontinuités historiques dans lesquelles il a émergé, à partir de pratiques disparates et de dispositifs divers. Les pratiques du travail social ont aussi permis la construction de nouveaux savoirs qui les transforment et les informent à la fois. Ces deux moments montreront l'intérêt d'interroger le travail social en tant qu'objet d'étude à partir d'un contexte entendu à la fois comme lieu (les tâches du présent) et problème (qu'est-ce que s'occuper du présent ?).

1. Les tâches du présent : lieu de débats et de posture critique

Il semble utile de rappeler brièvement l'histoire de ces journées afin de clarifier le contexte à partir duquel, et pour lequel, ce texte a été produit, et de montrer comment, concrètement, un « *diagnostic sur ce qu'est aujourd'hui* » [12, p. 1267] peut se réaliser en s'appuyant, pour partie, sur des éléments critiques issus d'espaces d'échanges favorisant et suscitant une réflexion sur le présent.

1.1. Les journées d'étude

L'objectif principal des journées d'études « Les tâches du présent » est d'ouvrir des débats autour de personnalités, de catégories sociales ou de thèmes, afin de « décortiquer », analyser et mieux appréhender les enjeux cruciaux de notre propre présent.

Plus précisément, comme le rappelait Yves Schwartz dans la préface à l'ouvrage *Des économistes et les tâches du présent* [7] cet évènement permet une mise en valeur d'une démarche ou interrogation autour d'une question urgente de l'actualité ; une prise de conscience de son importance au regard de notre présent, en relation avec la démarche ergologique (c'est-à-dire avec une modalité de production de connaissance des activités humaines) ; une occasion de capitalisation et de transmission à la fois d'une pensée, d'un diagnostic et d'une approche indiquant des manières de penser et pratiquer le travail en tant qu'activité.

Durant ces journées ont été à l'honneur des personnalités telles que Georges Canguilhem, Ivar Oddone et Alain Wisner, considérés comme « *les trois médecins atypiques* » à l'origine de la démarche ergologique [22, p. 933], ainsi que les économistes autour d'Henri Bartoli « *initiateur de ce qu'il est convenu d'appeler, et qui est peut-être pour lui une tournure proche du pléonasme, "l'Économie du travail"* » [7, p.14]). En 2009, elles ont été consacrées à rendre hommage à Jacques Duraffourg, ergonomiste et personnalité éminente de l'histoire et de l'élaboration de la démarche ergologique.

Des catégories sociales ont été au centre des débats, les femmes, les jeunes², les représentants du personnel, ainsi que des thématiques générales comme l'économie sociale et solidaire, le management, le travail social. Au fil du temps, ces choix ont impliqué des co-organisations avec d'autres institutions, répondant au besoin de s'interroger à plusieurs sur un problème donné de notre présent, en mettant en dialogue des perspectives et des pratiques similaires et différentes³.

² En 2008, la préparation de « Les tâches du présent » a été confiée aux doctorants de l'Institut d'Ergologie, avec le titre : « L'engagement, les jeunes et les tâches du présent » (cf. *Ergologia*, n° 1, 2009).

³ Outre la co-organisation cette année avec plusieurs écoles en travail social (Institut Méditerranéen de Formation et Recherche en Travail Social ; Institut Supérieur d'Enseignement en travail social de Nice ; Haute École de Travail Social et de la Santé du Canton de Vaud – EESP (Suisse) et Haute École de Travail social (HES-SO Valais/Wallis), rappelons aussi, entre autres, la co-organisation en 2012 de journées sur « L'économie sociale et solidaire et les tâches du présent » avec la CRESS PACA. Les journées consacrées à Alain Wisner (2001) et Jacques Duraffourg (2009) ont été réalisées également avec des groupes de recherches et des institutions d'ergonomes. Le texte de L. Belliès, D. Efros et Y. Schwartz recense les différentes thématiques et co-organisations des éditions des « Tâches du Présent » considérées comme « *une mémoire collective* » et une occasion de traiter des « *urgences à venir* » ; il fait aussi le point sur un dialogue interne, profond et difficile parfois, entre l'ergonomie, *Ergologia*, n° 11, Mai 2014, pp. 149-170.

La spécificité de ces journées tient donc à la fois à l'articulation entre objets d'étude et interrogation sur le présent et à l'hétérogénéité des participants (intervenants et public) regroupant des universitaires des étudiants, des professionnels... Ainsi, la structure de cette manifestation met en exergue l'exigence de la co-construction des savoirs, postulat de la démarche ergologique. Cela se traduit par une organisation en trois demies-journées qui permettent de déployer la thématique choisie à partir d'un état des lieux et des témoignages et d'esquisser de pistes de réflexion à poursuivre, avec des temps d'échanges et des débats qui matérialisent cet esprit de travail commun et critique.

Dans la lignée de cette longue expérience et à partir de ce lieu de rencontres et de confrontation de savoirs différents, il convient de questionner l'expression même de « tâches du présent ».

1.2. Les « tâches » du présent : s'engager dans l'actuel et étudier son émergence

Cette expression renvoie à l'exigence de comprendre notre présent à partir de lieux et points différents et de questions précises et bien localisées ; non pas pour réduire et simplifier les termes d'un problème, mais au contraire pour composer une cartographie et un diagnostic de notre présent qui soit en mesure d'en relever toutes ses contradictions, tensions et dimensions ultérieures possibles.

discipline académique reconnue, et l'ergologie, que nous préférons définir comme *ascèse* suite au travail collectif en cours au sein du séminaire doctoral ; pour finir, les auteurs encouragent à poursuivre cette dynamique de complémentarité entre ergonomie et ergologie qui fut parfaitement incarnée par Jacques Duraffourg [5].

Ergologia, n° 11, Mai 2014, pp. 149-170.

Or, si comme le souligne Robert Castel, « *le présent n'est pas seulement le contemporain* » [6, p. 15], alors l'actuel doit être étudié dans l'écart qui le spécifie par rapport au passé, à l'aide d'analyses historiques et d'une aptitude critique qui vise non pas à cerner les limites de la connaissance de l'actuel, mais à repérer dans l'actuel le « *franchissement possible* » [13, p. 1393] de la critique et, donc, de la connaissance d'aujourd'hui. Il s'agit au fond de « *s'attarder dans l'histoire pour mieux cerner ce qui est irréductible au présent* » [17, p. 3].

Le présent n'est pas un moment suspendu entre passé et futur, mais une dimension où en analysant ce que nous sommes aujourd'hui, nous pouvons faire à la fois une analyse historique pour comprendre comment nous sommes devenus ce que nous sommes et comment nous pouvons nous penser autrement et, à fortiori, penser autrement nos institutions et notre organisation du vivre ensemble. S'occuper du présent est, de ce fait, ce que Michel Foucault appelait faire une « *ontologie historico-critique de nous-mêmes* ». Il s'agit de pratiquer une ascèse philosophique consistant à ouvrir des chantiers historiques, et en même temps à vivre l'actualité : « *à la fois pour saisir les points où le changement est possible et souhaitable et pour déterminer la forme précise à donner au changement* » [13, p. 1393].

Les tâches du présent semblent alors pouvoir se réaliser en s'intéressant à la fois à l'émergence historique et aux possibles de son actualité. Ce qui conduit au thème de l'engagement, entendu à la fois comme une expérience singulière et comme une sorte de nécessité sociale qui peut prendre des allures

plus au moins intenses, voire limites, selon les moments historiques et les situations contingentes⁴. En dépit d'une vision qui peut paraître pittoresque de l'engagement dans les réalités quotidiennes des situations de travail, être engagé revient moins à une exceptionnalité des gestes qu'à une aptitude critique vis-à-vis d'une situation ; à une disposition d'analyse de son émergence ; à une volonté de produire des nouvelles alternatives, avec d'autres, en prenant en compte différences et distances. L'engagement est plus une posture d'« inconfort » qu'une démarche heureuse [24, p. 257]. Dans ce sens, les journées d'étude « Les tâches du présent » sont un lieu privilégié pour s'entraîner à cet exercice critique, de manière collective et à partir de nos diversités et de nos possibles, à l'appui de situations de travail, ou d'activités humaines plus largement.

En soulignant d'une part les opportunités qu'apportent les « Tâches du présent » (lieu de débats et exercice critique), et d'autre part, ce à quoi l'expression « tâches du présent » nous renvoie (ontologie critique), nous avons voulu mettre l'accent sur l'exigence de comprendre notre propre présent par l'articulation entre des problèmes actuels, leur émergence historique et des changements qui peuvent éventuellement s'opérer.

2. Le travail social : entre définition et histoire

⁴ A propos du thème de l'engagement, nous nous permettons de signaler notre contribution dans *Ergologia*, n° 1, 2009, « Entre engagement et production de savoirs : une piste de lecture des tâches de l'"intellectuel" », pp. 29-41.

Ergologia, n° 11, Mai 2014, pp. 149-170.

Examinons à présent le deuxième terme de cette articulation : « travail social ». Cette expression semble recouvrir une dimension politique et économique [1], cependant dans l'espace social considéré et concrétisé par « *trois pôles* » [23, p. 247], le « travail social » s'inscrit à la fois dans l'articulation entre une dimension politique et économique, mais également dans le pôle d'une gestion de soi vis-à-vis des autres et de soi-même. En ce sens, « social » se réfère aussi à l'agir de ceux qui travaillent pour resserrer les liens entre les êtres humains, pour réduire les distances engendrées par les inégalités économiques et politiques.

2.1. Difficulté de définition

L'expression « travail social », selon le *Dictionnaire critique de l'Action sociale*, est née en France au XIX^{ème} siècle dans le champ de la philanthropie et de la charité ; puis, dans l'entre-deux-guerres, elle désignera l'intervention de personnes qui se consacrent aux carrières sociales, aux « œuvres sociales » ; ensuite, pendant un long moment, elle désignera exclusivement les assistantes sociales. Dans les années 1970, le « travail social » revient à l'attention médiatique, en indiquant une sphère composite de professions hétérogènes dont l'activité consiste à travailler avec des personnes ou des groupes en butte à des freins sociaux [2].

Il est très difficile, voire impossible, de parler de « travail social » comme d'un objet unique et monolithique. En effet, il s'agit plutôt d'un raccourci de langage (de ceux qui ne sont possibles qu'à

l'intérieur d'une même société dans laquelle les codes sont partagés), pour indiquer à la fois des champs d'activité proches et des secteurs professionnels similaires. Derrière l'expression « travail social » il y a donc une très grande diversité et variété de profils professionnels, de métiers et de champs d'activité. Selon Dominique Fablet « *l'expression "travail social" (...) permet de désigner un ensemble hétérogène d'activités multiples mises en œuvre en direction de populations en difficulté par une grande diversité de professionnels : "les travailleurs sociaux" » [11, p. 71]. De manière analogue, Patrick Nivolle définit le travail social comme « un ensemble d'activités réalisés par des professionnels qualifiés en direction de populations et de personnes repérées par la société comme en difficultés sociales » [18, p. 810]. En tout état de cause, « travail social » reste une expression vague qui renvoie à « des finalités imprécises et des professions diverses » [2, p. 410].*

2.2. Généalogies

Ce flou dans l'essai de définition peut s'expliquer également par une « *triple généalogie* » du travail social composé de trois branches d'activités qui ont évolué : aide et assistance, éducation spécialisée, animation. C'est dans l'après-guerre que s'organise la rencontre entre ces composantes issues d'histoires différentes. Comme le rappelle Michel Autès : « *c'est le projet de construire une action sociale publique, sous l'égide de l'État, qui conduit à ramasser et à tisser ensemble une série d'initiatives édifiées séparément au sein de la société civile et que ne rapprochaient que leur commune préoccupation pour traiter les problèmes sociaux mais, encore une fois, sous des angles et dans des approches séparés* » [1, p. 36].

Ainsi dans les années 1960, l'expression « politiques publiques d'action sociale » apparaît tandis que celle de « travail social » s'impose pour désigner l'ensemble des professionnels travaillant en direction des quartiers sensibles, des jeunes, des chômeurs etc., sous des formes variables allant d'expériences peu organisées à des dispositifs plus structurés.

Entre les années 1970 et les années 1990, le « travail social » connaît des mutations qui s'expliquent d'une part par un changement du mode d'intervention étatique dans la gestion du social, et d'autre part, par de nouvelles formes d'organisation territoriales dont les travailleurs sociaux se font porteurs, expérimentant de nouvelles manières d'intervenir auprès de « publics – cibles » [1 ; 6].

Tandis que ces pratiques se construisent, le travail social est simultanément interrogé et questionné par différentes critiques : il serait l'instrument principal du contrôle social, véhiculant l'inefficacité et l'irresponsabilité de l'assistance en tant que stratégie d'action publique, complice d'un enfermement dans l'exclusion des individus pris dans le prisme de l'aide et de l'assistance [3, p. 125-135].

C'est dans ce contexte que le secteur de l'insertion par l'activité économique va se structurer⁵. Ses pratiques et son institutionnalisation émergent précisément à partir des changements dans la manière de

⁵ Afin de mieux comprendre notre positionnement, nous nous permettons de signaler que nous nous sommes intéressé au travail social à partir d'une recherche sur l'insertion par l'activité économique. Cela a abouti à une thèse, réalisée dans le cadre d'une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) avec une entreprise associative de ce secteur, dont le titre *Ergologia, n° 11, Mai 2014, pp. 149-170.*

concevoir l'aide et l'assistance publiques et, en même temps, des changements dans la manière d'opérer en situation de la part des travailleurs sociaux. Comme rappelle Bernard Eme : « *l'insertion prônait l'autonomisation et la responsabilisation, tandis que l'assistance devenait, pour tous les bords politiques, un mode illégitime d'existence* » [9, p. 18]. Dès lors, des expériences centrées autour du travail en tant que moyen d'intégration se révèlent des modèles pour promouvoir une autre idée du « social », entendu comme « travail social » et dimension de la société. L'emploi et la formation deviennent des objectifs à atteindre et sont considérés comme des activités par lesquelles l'émancipation et l'intégration deviennent possibles. L'insertion joue le rôle d'un « *cheval de Troie du social (...) une sorte de critique interne, qui ronge le social de l'intérieur, pour sa disparition ou pour sa renaissance* » [1, p. 157].

L'insertion par l'activité économique éclaire ce passage en actes dans la manière de définir et faire le travail social : l'assistance laisse la place à la responsabilisation des individus [4]. Cette rupture est mise en exergue par la notion d'« intervention sociale » [18, p. 810] qui se révèle être une notion critique. Elle est à l'intersection de différents champs d'activité et au croisement de l'action des politiques publiques avec des besoins citoyens, qui s'expriment par des formes d'organisation et d'expériences issues de dynamiques locales.

est *L'insertion par l'activité économique : entre vivre en commun et travail. Analyse de l'émergence d'un dispositif*. Ainsi, les réflexions en amont de ce texte sont issues de ce travail de recherche.
Ergologia, n° 11, Mai 2014, pp. 149-170.

Depuis, le travail social continue de se modifier, oscillant entre deux logiques : celle de l'assistance, expression de l'État social et celle de la responsabilisation, emblématique de l'État libéral. Imbriqué dans cette double tendance, le travail social institue ses qualifications, diplômes et compétences de plus en plus nécessaires à des professionnels confrontés à des besoins divers sur des territoires précis et à la nécessité de rendre compte de leurs actions, de leur propre intervention auprès des institutions et de la société plus globalement.

De ce fait, les pratiques dans le travail social se modifient sans cesse, dans un double positionnement vis-à-vis des orientations des politiques publiques et des attentes des citoyens. Au regard de ce mouvement, le savoir du travail social s'organise et se structure pour accompagner le changement en son sein et permettre, en même temps, de réfléchir sur ses propres pratiques, au quotidien.

Le travail social est donc bien une question brûlante de notre présent en ce qu'il contribue à la fois à répondre aux enjeux de la société à un moment donné et à organiser des séparations, des distinctions, des écarts dans le système social, à marquer des exclusions

3. Ruptures et transformations dans le travail social

Les histoires du travail social montrent qu'il s'agit, au delà d'une histoire des idées, d'une série de ruptures et transformations qui se composent au sein des sociétés vis-à-vis de leur capacité à produire du

lien social par rapport, notamment, au travail. Le travail social est continuellement en prise entre les logiques de l'État social et les projets des individus ; il est animé par les idéaux républicains et, en même temps, il émerge et se développe à partir de problèmes réels et urgents. Quelles ruptures et quelles transformations ayant contribué à forger le travail social peut-on repérer relativement à l'aide et de l'assistance ?

3.1. La prise en charge de la vie

Au cours du XX^{ème} siècle, le travail social se développe autour d'un rôle réparateur, intégrateur et innovateur comme esquissé plus haut. Cependant, les conditions de possibilité de son émergence historique semblent liées à la place qu'il occupe, entre une exigence de contrôle des populations et un besoin d'accompagner les « laissés-pour-compte » de la société. Le travail social s'inscrit ainsi dans l'espace du non-emploi et dans les interstices de fragilité construits autour de cette absence.

L'histoire du travail social s'entremêle avec l'histoire de la manière dont l'État moderne prend en charge la vie des populations, ce qui relève donc de la « gouvernementalité », selon l'expression de Michel Foucault, c'est-à-dire d'une forme de gouvernement de la population visant à l'administrer de façon capillaire et globale par la mise en place de stratégies, de modes de connaissance, de dispositifs : « *Par "gouvernementalité", j'entends l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer cette forme bien spécifique, quoique*

très complexe, de pouvoir qui a pour cible principale la population, pour forme majeure de savoir l'économie politique, pour instrument technique essentiel les dispositifs de sécurité » [14, pp. 111-112].

La prise en charge de la vie n'est pas le résultat d'un processus linéaire mais d'une histoire faite de discontinuités qui tiennent au changement des formes de l'État moderne (État administratif, État nation, État social ou État providence) et de ses techniques, ainsi qu'aux réponses des populations vis-à-vis du gouvernement des conduites. L'émergence du travail social trouve donc son origine à la fois dans des enjeux de « gouvernementalité », de savoir, de connaissance et production de subjectivation.

À cet égard deux types de discontinuités, parmi d'autres, peuvent être repérées dans l'histoire de l'aide et l'assistance. L'une tendant à remplacer une logique de proximité par une logique plus orientée vers un espace global, l'autre tendant à décentrer la prise en compte des individus vers une prise en charge de la population. De ce fait, ces deux axes semblent se spécifier dans une dimension spatiale, puis selon un champ d'application d'un nouveau savoir.

3.2. Discontinuités

Dans la dynamique de l'aide et de l'assistance, une première discontinuité s'instaure dans le traitement « de la misère », c'est-à-dire la pauvreté et de l'indigence entre le Moyen-Age et l'âge Moderne, au XVII^{ème} siècle. Il se profile un changement qui va d'une logique de proximité à une échelle locale, vers une tendance de contrôle à la fois plus générale et capillaire. La distribution de l'aide et de l'assistance devient un problème de masse et non pas d'individus dispersés [20, p. 15].

C'est à partir du XVII^{ème} siècle, avec la naissance de l'État moderne et la centralisation du pouvoir, que ce mouvement du local vers le général va s'ancrer sur le travail devenu une des normes les plus efficaces de contrôle. Ceux qui ne travaillent pas sont difficilement enracinés sur un territoire, dans une communauté définie ; de ce fait, ils forment une masse hétérogène dont il faut s'occuper [15]. Cela va s'accroître entre le XVIII^{ème} et XIX^{ème} avec le processus d'industrialisation et l'émergence de la protection sociale. Cette dernière s'affirmera d'emblée dans un registre global et capillaire, en lien avec l'emploi et son absence [6]. Autrement dit, si les différentes protections sociales sont rattachées au travail, dans sa forme salariale notamment, son absence mérite également d'être observée, gérée et administrée.

Cette analyse en termes de mouvement spatial, du local au général, peut être complétée par un autre niveau d'analyse prenant pour référence le champ d'application du travail social au regard du savoir.

Dans ce cas, le mouvement semble aller de l'objet « individu » sous l'Ancien Régime, à l'objet « population » de la fin du XVIII^{ème} au XIX^{ème} [14 ; 15]⁶. Le travail social devient alors un travail fait en défense de la société, en direction de tous ceux qui, pour des raisons différentes, restent exclus du système social ; au service d'une exigence politique qui consiste à contrôler et encadrer ce qui est étranger aux valeurs de la société mais qui se propage en son sein (la misère, la pauvreté, la folie), et qui engage à produire des connaissances utiles pour intervenir sur la vie des populations. Ainsi par exemple, au XIX^{ème} siècle, la connaissance des rythmes de vie des ouvrières favorisera une intervention sur leur santé, leur épargne, leur sexualité, etc., afin d'organiser cette « force utile » et la rendre de plus en plus productive.

En résumé, on peut noter une première discontinuité, d'une aptitude d'aide de proximité vers une logique d'assistance généralisée, mais toujours liée à une place et un lieu, puis un statut (le salariat) ; et une deuxième discontinuité dans la manière dont la société produit et utilise des connaissances portant sur les situations d'écart à la norme du travail, soit d'une logique de contrôle social individualisé à une prise en charge globale de la vie des populations. Ces discontinuités permettent de mieux éclairer l'émergence des conditions de possibilité du travail social, l'État moderne se trouvant face à la nécessité d'institutionnaliser la solidarité nationale.

⁶ Pour une lecture de l'objet « population », chez Michel Foucault et à sa suite, voir Paltrinieri L., 2012, *L'expérience du concept Michel Foucault entre épistémologie et histoire*, Paris, Publications de la Sorbonne ; en particulier le chapitre : « Un cas : l'ontologie historique de l'objet population » pp. 244-251.

Ergologia, n° 11, Mai 2014, pp. 149-170.

3.3. Produire « le social »

Le travail social trouve en partie ses origines dans le cadre d'un gouvernement des populations issu des deux révolutions, celle de 1789 qui affirme le principe de citoyenneté et d'égalité formelle, et celle qu'on désigne par « révolution industrielle » qui fixe l'accumulation des richesses comme principe clé de la structure de la société. Dès lors se pose le problème d'apprendre à gérer des inégalités matérielles entre citoyens formellement égaux ; inégalités qui produisent de nouvelles « figures » à la marge de la société, sans être tout à fait en dehors. Le paradoxe ouvert par la Révolution de 1789 est le suivant : elle « donne l'accès à la citoyenneté politique sans offrir une citoyenneté sociale » [8 p. 94] ; elle laisse un « vide » entre État et citoyen, vide dans lequel émerge la « question sociale »⁷ [20 p. 8].

Le développement industriel démontrera ensuite que la croissance économique et l'égalité formelle des droits des citoyens ne mettent pas à l'abri de contradictions et problèmes qui laissent ouverte la nécessité de construire un système social et politique autour de la solidarité, afin de permettre aux pauvres de ne plus l'être. C'est précisément le sens de la « question sociale » [20, p. 13] qui implique une « solidarité démocratique », c'est-à-dire « relevant de la responsabilité publique » [16, p. 88]. Cependant, autour de ce type de solidarité – éminemment étatique - qui caractérise la « question

⁷ Nous reprenons ici le propos de Michèle Perrot dans sa préface au livre de Giovanna Procacci. L'historienne française affirme, en référence au projet de Procacci, qu'il s'agit d'une étude pour comprendre « comment dans le "vide" laissé par la Révolution française entre l'État et le citoyen par la négation de la société civile, émerge la "question sociale" » [20 p. 8].
Ergologia, n° 11, Mai 2014, pp. 149-170.

sociale », un espace se développe dans lequel émerge ce qui s'affirmera comme « économie sociale », par contraste avec l'économie politique classique, et qui va également étudier la société mais en assumant d'emblée une posture critique [19, p. 145]. Dans ce nouveau cadre, le travail social prendra place et s'organisera dans des formes spécifiques, notamment associatives, coopératives et mutualistes.

Les sociétés contemporaines repensent alors l'organisation de la « solidarité » et la conception des droits sociaux autour du travail [10]. D'une manière générale, le travail social porte et intervient dans la « question sociale », celle-ci coïncidant à la « question des pauvres » sous l'Ancien Régime ; la question du « paupérisme » dans les premières années du XIX^{ème} siècle avec le développement industriel ; et enfin la question du chômage à la fin du XIX^{ème} siècle.

Pour gérer la question sociale, le travail rémunéré s'affirme comme une réponse, un moyen de résolution ; il désigne son champ d'application : la société. Et en même temps, c'est cette même société qui transforme le rôle du travail social au fur et à mesure que les termes de la question sociale changent, c'est-à-dire que changent les manières de la nommer dans le registre des discours, de la construire dans le registre des pratiques, et de l'organiser dans le registre des « dispositifs ».

Conclusion

Nous avons essayé de suivre une grille de lecture qui peut être certainement élargie, précisée, voire renversée. L'objectif de ce texte était double : premièrement se risquer à l'articulation entre « tâches du présent » et « travail social », comme épreuve d'une corrélation structurellement fondamentale entre ces deux termes. Deuxièmement, il s'agissait de souligner les multiples lignes et mouvements au sein du travail social ; de pointer la multiplicité d'histoires, d'acteurs, de projets qui l'ont fait vivre et le font vivre ; d'essayer d'isoler quelques éléments attestant de la construction du travail social à partir de ruptures et de modifications, au croisement de discours institutionnels, de pratiques de terrain et de confrontations, plus au moins sereines, entre les institutions et les citoyens.

Néanmoins, malgré ce choix plutôt tourné vers des propos situés mais spéculatifs, il est nécessaire de souligner que le travail social n'aurait pu s'organiser, lutter et s'affirmer sans l'engagement d'hommes et de femmes dans leur présent ; de personnes qui ont su d'une part, proposer des normes de conduite à partir des pratiques et d'autre part, proposer des formes du « vivre ensemble » différentes, extrêmement subversives, voire utopiques par moments. Il reste à analyser comment, concrètement, les professionnels du travail social réalisent leur activité. Quels sont les enjeux auxquels ils doivent faire face ? Comment arbitrent-ils entre différents registres de normes à prendre en compte ? Dans quels espaces et sous quelles formes sont produits de nouvelles normes et des savoirs inédits ?

Références bibliographiques

- [1] AUTES M., 2004, *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod
- [2] BARREYRE J.-Y., BOUQUET B., CHANTREAU A., LASSUS P., 1995, *Dictionnaire critique d'Action sociale*, Paris, Bayard Éditions
- [3] BEC C., 1998, *L'assistance en démocratie*, Paris, Éditions Belin
- [4] BEC C. ET PROCACCI G., 2003, *De la responsabilité solidaire*, (dir.) Paris, Éditions Syllepses
- [5] BELLIES L., EFROS D., SCHWARTZ Y., 2013, « Héritages du passé, travail et urgences actuelles : La mise à l'étude annuelle des « tâches du présent » », dans Drouin A., (dir.), *Ergonomie. Travail, Conception, Santé*, Toulouse, Editions Octarès, pp. 201-208
- [6] CASTEL R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard
- [7] DI RUZZA R. ET GIANFALDONI P. (dir) 2003, *Des économistes et les tâches du présent*, Toulouse, Editions Octarès
- [8] DRAPERI J-F., 2007, *Comprendre l'économie sociale. Fondements et enjeux*, Paris, Dunod
- [9] EME B., 2010, « Petite histoire de l'insertion par l'économique », pp. 18-20, dans *L'insertion par l'activité économique*, *Alternatives Économique*, Hors Série Poche n° 44, mai
- [10] EWALD F., 1986, *L'État Providence*, Paris, Grasset

- [11] FABLET D., 2009, « Le travail social et la formation des travailleurs sociaux », dans A. Vergnioux, (dir.) *40 ans des sciences de l'éducation*, pp. 71-82, Caen, PUC
- [12] FOUCAULT M., 2001, « Structuralisme et post-structuralisme », dans D. Defert - F. Ewald (dir.) *Michel Foucault. Dits et Écrits II*, n° 330, pp. 1250-1276, Paris, Éditions Gallimard
- [13] FOUCAULT M., 2001, « Qu'est-ce que les Lumières ? », dans D. Defert - F. Ewald (dir.) 2001, *Michel Foucault. Dits et Écrits II*, n° 339, pp. 1381-1397, Paris, Éditions Gallimard
- [14] FOUCAULT M., 2004, Ewald F., Fontana A., Senellart M., (dir.) *Sécurité, territoire et population. Cours au Collège de France. 1977 - 1978*, Paris, Hautes Études Gallimard, Seuil
- [15] FOUCAULT M., 2014, Ewald F., Fontana A., Harcourt B., (dir.) *La société punitive. Cours au Collège de France. 1972-1973*, Paris, Hautes Études Gallimard, Seuil
- [16] LAVILLE J.-L., 2010, *La Politique de l'association*, Paris, Seuil
- [17] LE BLANC G., 2014, « Avant-propos », dans Oul'hen H., (dir.) *Usages de Foucault*, Paris Presses Universitaires de France
- [18] NIVOLLE P., 2012, « Travail social », dans Bevort A., Jobert A., Lallement M., Mias A., (dir.) *Dictionnaire du travail*, Paris, Presses Universitaires de France
- [19] POLANYI K., 1983, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard
- [20] PROCACCI G., 1993, *Gouverner la misère. La question sociale en France 1789-1848*, Paris, Seuil
- [21] SCHWARTZ B., 1981, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, Paris, La Documentation française

- [22] SCHWARTZ Y., 2012, *Expérience et connaissance du travail*, Paris, Éditions Sociales (1^{ère} édition en 1988)
- [23] SCHWARTZ Y., 2003, « L'homme, le marché et la cité », dans Schwartz Y., Durrive L. (dir.) *Travail & Ergologie. Entretiens sur l'activité humaine (I)*, pp. 243 – 271, Toulouse, Octarès Editions
- [24] SCHWARTZ Y. ET DURRIVE L., 2009, (dir), *L'Activité en Dialogues. Entretiens sur l'activité humaine (II)*, Toulouse, Octarès Éditions